

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE

MAIRIE de
LIMEUIL



Les Plus
Beaux Villages
de France®



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 05 octobre 2012

Nombre de conseillers :	
En exercice : 9	L'an deux mil douze, le 05 octobre à 20h00,
Présents : 6	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 6	Date d'envoi de la convocation : 28 septembre 2012
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER Mmes RIVIERE, MACKENZIE-PEERS, BORGES,
Conseillers absents :	Mrs. HERVE.MAILLET Mme LANDON
Ont donné procuration :	
Secrétaire :	Nicole RIVIERE

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 03 Septembre 2012

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 septembre 2012.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 septembre 2012 est approuvé à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRESENTS.**

1- Poste contractuel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de créer à compter de la rentrée scolaire 2012/1013 un poste de contractuel, rémunéré sur la base du SMIC horaire en vigueur pour effectuer le ménage à l'école maternelle pour une durée de 7h00 par semaine. Cette durée pourra être augmentée, si besoin, pour un éventuel remplacement à la cantine scolaire

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents
Après en avoir délibéré, décide de créer ce poste de contractuel.**

Le Maire,

Guy THOMASSET